



## Litige pour un véhicule offerte par mon ex compagnon

Par **Isafres88**, le **17/01/2011** à **20:50**

Bonjour,

Mon ancien compagnon chez qui je vivais gratuitement pendant 2 ans, m'a offert une voiture (il y a 2 ans), il veut que je lui redonne. Tous les papiers, actes d'achat, réparations, carte grise sont à mon nom. Il me harcèle sur le téléphone portable avec des menaces de tous genre. Vu que c'est un cadeau que dois je faire, suis je dans mes tord de vouloir la garder. Je vous remercie par avance, de plus je n'ai pas les moyens de me lancer dans une procédure.

Par **mimi493**, le **17/01/2011** à **20:54**

Si la facture d'achat est à votre nom, laissez-le donc menacer, raccrochez quand il appelle.

Par **Isafres88**, le **17/01/2011** à **21:32**

Oui, tous les papiers sont à mon nom comme je l'ai dit : bon de commande (véhicule d'occasion), facture d'achat et de paiement, carte grise, factures des réparations. La seule chose à son nom, c'est son chèque pour m'offrir la voiture et c'est lui qu'il l'a fait chez le concessionnaire .

S'il continu ses menaces et ses messages comment puis je me retourner?

Je les ai enregistré dans mon portable. C'est le roi du harcèlement et des menaces mais à

vrai dire je ne sais pas de quoi il est capable car il peut être violent. Cela fait 4 mois que cela dur, me menace en me disant que cela va me coûter cher qu'il allait me mettre la justice sur le dos et autre.

Je ne vis plus tranquillement autant dire que j'ai la peur au ventre.

Je vous remercie par avance de vos conseils

Par **Marion2**, le **17/01/2011** à **21:43**

Si la facture d'achat est à votre nom, vous êtes la titulaire du véhicule (la carte grise n'est pas un titre de propriété mais un titre de circulaton).

Vous n'avez à engager aucune procédure. Ce véhicule est à vous.

S'il vous harcèle sur votre téléphone portable, demandez à votre fournisseur s'il y a possibilité de changer le numéro.

S'il voustéléphone, raccrochez.

Ce véhicule est à vous et non à lui.

Par **Isafres88**, le **17/01/2011** à **21:50**

Je vous remercie pour votre aide.

Par **Visiteur**, le **18/01/2011** à **17:45**

Vous avez besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation posé la a un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel et gratuit il suffit d'un petit clic sur <http://www.avocatauttelephone.com/> ou appelé le (+33) 9 70 44 70 75 <http://www.avocatauttelephone.com/> respecte une charte de qualité très complète afin de vous offrir le meilleur service possible en France, en Belgique, au Luxembourg et en suisse.

Toutes nos réponses sont gratuites et certifiées par notre cabinet d'avocats spécialisé dans tous les domaines et vous offre un véritable engagement de qualité.il vous suffit de cliqué sur ce lien <http://www.avocatauttelephone.com/> ou appelé sur le (+33) 9 70 44 70 75